NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5312011 - Iles Houat-Hoedic

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5312011

1.3 Appellation du site

Iles Houat-Hoedic

1.4 Date de compilation

30/06/2008

1.5 Date d'actualisation

01/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/12/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/12/10/TREL1921653A/jo/texte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,96472°

Latitude : 47,395°

2.2 Superficie totale

17322 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99,6%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	0,4 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56085	H#DIC
56086	ILE-D'HOUAT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A001	*Gavia stellata*	w	9	9	i	P	M	C	B	C	B
B	A002	*Gavia arctica*	w	1	1	i	P	M	C	B	C	B
B	A003	*Gavia immer*	w	25	25	i	P	M	A	B	C	B
B	A005	*Podiceps cristatus*	c	11	11	i	P	M	C	B	C	B
B	A007	*Podiceps auritus*	c	4	4	i	P	M	C	B	C	B
B	A013	*Puffinus puffinus*	r	2	2	p	P	G	C	C	C	C
B	A013	*Puffinus puffinus*	c	38	38	i	P	M	C	B	C	B
B	A014	*Hydrobates pelagicus*	r	4	5	p	P	G	C	B	C	B
B	A014	*Hydrobates pelagicus*	c	500	500	i	P	M	C	B	C	B

B	A016	*Morus bassanus*	c	500	500	i	P	M	C	B	C	B
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	r	628	629	p	P	G	B	A	C	A
B	A063	*Somateria mollissima*	r	0	3	p	P	M	A	B	B	B
B	A063	*Somateria mollissima*	c	7	7	i	P	M	C	B	C	B
B	A065	*Melanitta nigra*	c	150	150	i	P	M	C	B	C	B
B	A066	*Melanitta fusca*	c	8	8	i	P	M	C	B	C	B
B	A130	*Haematopus ostralegus*	c	140	140	i	P	M	C	B	C	B
B	A148	*Calidris maritima*	w	72	72	i	P	M	C	B	C	B
B	A169	*Arenaria interpres*	c	300	300	i	P	M	C	B	C	B
B	A172	*Stercorarius pomarinus*	c	4	4	i	P	M	D			
B	A173	*Stercorarius parasiticus*	c	5	5	i	P	M	C	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	r	189	189	p	P	G	C	A	C	A
B	A183	*Larus fuscus*	c	520	520	i	P	M	C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	r	745	747	p	P	G	C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	c	4000	4000	i	C	M	C	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	r	726	726	p	C	G	B	A	C	A
B	A187	*Larus marinus*	c	202	202	i	P	M	C	B	C	B
B	A199	*Uria aalge*	c	90	90	i	P	M	C	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	c	34	34	i	P	M	C	B	C	B
B	A204	*Fratercula arctica*	c			i	P	P	C	B	C	B
B	A294	*Acrocephalus paludicola*	c	1	10	i	P	M	C	B	C	B
B	A346	*Pyrrhocorax pyrrhocorax*	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c	2000	2000	i	P	M	A	A	C	A

B	A853	*Ardenna grisea*	c	12	12	i	P	M	C	B	C	B
B	A862	*Hydrocoloeus minutus*	c	31	31	i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Corvus corax corax*	1	1	p							X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	80 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0,3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	0,3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0,4 %
N24 : Habitats marins et côtiers (en général)	19 %

Autres caractéristiques du site

De petites dimensions, Houat (288 ha) et Hoëdic (209 ha) forment un continuum prolongeant la presqu'île de Quiberon suivant un axe ONO/ESE. La richesse du patrimoine est tout aussi paysager que naturel du fait de modes d'exposition variées (de battu à très abrité) et d'une alternance d'escarpements rocheux et de baies. Elles constituent la partie Ouest du Mor Braz.

Houat et Hoëdic forment la partie émergée d'un long plateau rocheux relativement étroit, où, au nord, se trouve la baie de Quiberon avec une faible déclivité topographique et une prédominance de fonds meubles vaseux à sablo-vaseux. Au sud-ouest se trouve la " chaussée de l'île aux chevaux " : la topographie présente une pente plus accentuée mais rapidement bordée par le plateau de Belle-Île.

Vulnérabilité
: Les activités humaines recensées dans la ZPS ne porte pas actuellement préjudice à l'avifaune.
Le facteur le plus limitant est la présence de rats sur de nombreux îlots compromettant la reproduction, ou l'expension des colonies d'oiseaux marins et notamment de Puffins des anglais et de Pétrels tempêtes.

4.2 Qualité et importance

L'archipel d'Houat et Hoëdic constitue un site d'importance patrimoniale pour les oiseaux marins nicheurs.
Le périmètre proposé englobe les îlots regroupant les oiseaux marins nicheurs et une grande partie de leur zone d'alimentation.

La présence de couples nicheurs de Puffins des Anglais est clairement attestée depuis le milieu du XXème siècle en différents points de l'archipel, dont l'île aux chevaux et l'île d'Houat. Si leur nombre est relativement peu important, à l'échelle d'une représentation régionale (moins de 10 sites où la présence du Puffin des Anglais est avérée mais représentant 90% de l'effectif national), ce faible effectif présente un potentiel d'accroissement certain. Cette espèce est en effet très sensible au dérangement et à la prédation des rats : sur ses lieux de reproduction, c'est un oiseau strictement nocturne et les nids sont installés soit dans des terriers que les oiseaux creusent eux-mêmes dans les pelouses, soit dans d'anciens terriers de lapins, ou plus rarement dans des cavités naturelles sous les rochers. En période de reproduction, le Puffin des Anglais s'alimente sur des fonds inférieurs à 200 mètres à partir de sardines, harengs, sprats ou encore anchois.

Les effectifs communiqués pour les espèces en "concentration" sont des données à interpréter comme des effectifs minimum présents au sein de la ZPS.

La présence du Pétrel tempête est clairement attestée depuis le milieu du XXème siècle mais les effectifs restent très variables, avec des disparitions au cours du temps et des réapparitions. Cette espèce est en effet très sensible au dérangement et à la prédation des rats du fait de ses m#urs nocturnes et d'une reproduction souterraine. Le Pétrel tempête est très pélagique et se nourrit au-dessus de fonds supérieurs à 200 mètres.

La colonie de Cormoran huppé à Houat constitue une des plus grosses colonies de France : espèce sédentaire, ses effectifs croissent régulièrement et l'effectif de l'archipel était estimé à plus de 300 couples à la fin des années 1990. 161 couples nichaient en 2006 sur l'Ile aux chevaux. Le Cormoran huppé, pour s'alimenter, peut réaliser des plongées jusqu'à près de 40 mètres de profondeur.

Le site accueille également les trois espèces de goélands ainsi que des oiseaux marins en hivernage, comme le Plongeon imbrin et le Plongeon arctique dont les effectifs sont importants à l'échelle de la France métropolitaine. Des dénombrements couvrant l'ensemble de la ZPS " Houat Hoëdic " devront apporter des données sur les espèces pélagiques dont la présence est avérée mais pour lesquelles les effectifs fréquentant la zone sont insuffisamment connus.

Concernant les oiseaux hivernants ou des concentration d'oiseaux marins, des inventaires sur la partie marine de la ZPS devraient permettre de préciser le statut de plusieurs espèces d'oiseaux marins, en particulier concernant le puffin des Baléares, les plongeons et les alcidés. L'étude récente "CORMOR" pilotée par l'AFB et ciblée sur le cormoran huppé a permis de confirmer le grand intérêt de la ZPS pour l'hivernage du pingouin torda, sans pour autant que l'on puisse afficher des effectifs.

des évaluations d'incidences Natura 2000 en lien avec des projets éolien offshore devrait contribuer à fournir des données intéressante et donc à enrichir le FSD.

Il n'y a pas actuellement de DOCOB pour ce site mais le début de son élaboration est programmé pour 2018

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	I02	Espèces autochtones problématiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	%
Domaine public de l'état	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

CADIOU B. et al., 2004. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze, 218 p.

DIREN Bretagne, 2007, Evaluation des Zones de Protections Spéciales (ZPS) de Bretagne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	15 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	ILE AUX CHEVAUX - LE VIEUX FORT - TREAC'H ER GOURED	+	2%
32	Houat-Hoëdic	+	15%
38	Iles et ilots du Golfe du Morbihan	+	1%
54	Chaussée du Béniguet - Ile aux Chevaux	*	10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DREAL Bretagne

Adresse : 10, rue Maurice Fabre 35042 Rennes

Courriel :

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces animales et milieux marins d'intérêt communautaire concernés.
La désignation d'une zone de Protection Spéciale permettra de prendre en compte des espèces d'oiseaux marins et la mise en #uvre d'un projet territorial adapté intégrant l'ensemble des acteurs et des activités maritimes.
Afin d'accroître la pertinence de certaines mesures de gestion qui seront proposées, il sera nécessaire que les opérateurs des sites Natura 2000 de Houat-Hoëdic et des sites du Mor Braz travaillent de concert puisque ces sites sont très proches les uns des autres et qu'ils définissent la bonne échelle de travail par rapport au fonctionnement écologique de ce secteur très maritime où agissent également les panaches des estuaires et les courants liés aux golfes.

La proposition de site permettra la mise en #uvre d'orientations de gestion appropriées par rapport aux enjeux de conservation tels que :
- Maintien et restauration des populations d'oiseaux en lien avec la préservation des habitats, de leur tranquillité et des ressources : mener des actions de dératisation en lien avec l'INRA de Rennes comme cela a pu être organisé, avec succès, sur l'Ile aux Chevaux avec le Conservatoire du Littoral en 2002 et favoriser la réinstallation de Pétrels tempêtes et de Puffins des Anglais.
- Développement de suivis scientifiques à une échelle pertinente, tant en termes d'espèces en insistant notamment sur l'effort de suivi et de surveillance des Pétrels tempêtes qu'en termes de relation espèces/habitats couplés à la ressource afin de comprendre les importantes fluctuations inter-annuelles en terme d'effectifs.
- Sensibilisation à une échelle élargie et ciblée sur la richesse avifaunistique du territoire, des problématiques associées et des problèmes de dérangement et de partage de l'espace.
- Suivi de la qualité des eaux, notamment au dans la Baie de Quiberon et par rapport aux activités anthropiques en général qui peuvent générer des pollutions diffuses, concentrées ou continues.
- Veille et interventions appropriées en cas de pollution par hydrocarbures.

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront ainsi faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

A travers cette proposition de périmètre, les différents usagers de la zone marine pourront faire converger leurs préoccupations pour une meilleure connaissance et protection des oiseaux marins. A cet égard, sans anticiper sur la phase de concertation, des pratiques et des usages respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats et chartes Natura 2000.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage chaîne SAR, bouées acoustiques et artifices;

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires;
Zones de tir;
Zone d'exercices amphibies;

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29) ;
Emissions sonar.
Zone d'opérations de Guerre des mines;
Zone d'activités sous-marines.

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.